

## *Synthèse des réponses au « questionnaire Election Présidentielle 2017 »*

### **INTRODUCTION**

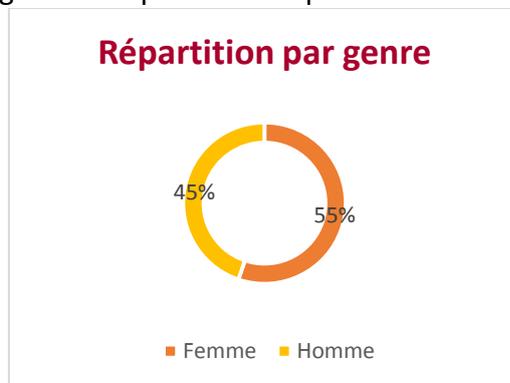
Le questionnaire a été envoyé le 12 décembre à l'ensemble des 65.000 avocats qui ont eu jusqu'au 8 janvier 2017 pour répondre. Il abordait, sous la forme de 32 questions fermées et d'une question ouverte, l'avenir de la profession, le fonctionnement de la justice, ainsi que certaines problématiques sociétales.

Pour s'assurer de la bonne diffusion du questionnaire, tous les barreaux ont été mobilisés via des newsletters du CNB et par des relances téléphoniques. Des messages postés sur les réseaux sociaux ont également accompagné sa diffusion et ont permis d'effectuer des relances avant les fêtes, puis début janvier qui se sont avérées efficaces.

L'enquête « Présidentielle 2017 » compte 2 116 réponses à sa clôture (environ 3% des avocats de France).

#### Partie 1 : Profil des répondants

- Bonne répartition des barreaux, seuls 12 barreaux n'ont pas participé.
- Sous-représentation relative du Barreau de Paris (27% des répondants contre 42% de l'effectif).
- Bonne répartition des genres : la parité des répondants est conforme à la profession.

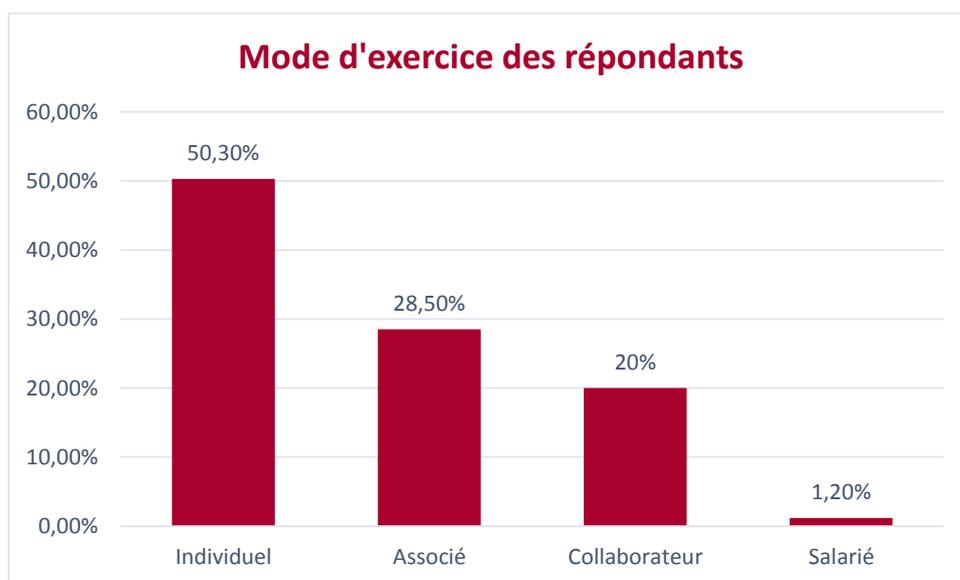


- Les avocats de moins de 16 ans d'exercice sont sous-représentés dans l'échantillon ayant répondu à l'étude : 36% des avocats ont au maximum 10 ans d'exercice et 66% des avocats ont moins de 20 ans d'exercice. A titre de comparaison, la CNBF précise qu'en 2016, 62% des avocats cotisants ont moins de 16 ans d'ancienneté ; cet



indicateur s'établit à 54% pour notre échantillon qui surreprésente donc les avocats ayant plus de 16 ans d'exercice.

- Surreprésentation des avocats individuels vs. une sous-représentation des collaborateurs et salariés. L'échantillon de l'enquête exprime surtout l'opinion des avocats individuels qui sont très majoritairement représentés.



**Synthèse :** De manière générale, nous pouvons en conclure que le profil des répondants n'est pas strictement représentatif de la profession, il s'agit néanmoins d'une photographie significative au vu notamment du nombre de répondants (2 116).

Elle permet de dégager les grandes tendances suivantes.



## **PARTIE 2 : LES GRANDES TENDANCES PAR THEMATIQUES**

### **1) Avenir de la profession**

#### **a) Exercice professionnel**

Pour encourager et soutenir la mobilité professionnelle, plus de 68% des avocats sont favorables à la levée de certains obstacles réglementaires et administratifs, notamment en changeant le statut fiscal et social (75%) et la structure d'exercice (56%).

Les changements de statut fiscal et social ont en outre fait l'objet de questions ouvertes à poser aux candidats à l'élection Présidentielle. Voici quelques exemples :

*« En dehors du CAC 40 et des salariés, les candidats oublient le tissu des TPE et des indépendants : il faut que vous meniez un lobbying fort pour la protection des TPE que nous sommes et des indépendants que nous sommes en qualité d'associés : idem pour tous les crédits et avantages fiscaux aux organisations générant des BIC et/ou soumises à l'IS, nos BNC doivent en bénéficier de manière analogue - idem pour nos charges déductibles et vous savez bien que ce n'est pas la cas. »*

*« Que proposez-vous pour diminuer les charges des TPE-PME sans forcément leur imposer en contrepartie qu'elles embauchent, ce qui n'est pas toujours possible vu le chiffre d'affaires qu'elles réalisent, car ces mesures que nous attendons toujours (malgré les promesses des candidats successifs des précédentes élections) peuvent aussi relancer la consommation et donc la croissance (puisque nous, avocats "artisans" qui faisons du travail sur-mesure dans nos petits cabinets, sommes aussi des consommateurs et aimerions pouvoir profiter un peu du fruit de notre travail, et ne pas travailler uniquement pour payer nos charges). »*

*« Comment ne pas faire peser sur un avocat en petite structure les lourdeurs administratives d'une grosse entreprise ? »*

*« Quelles sont vos propositions au regard de l'exonération des charges sociales afin de favoriser l'emploi par les avocats de petites structures d'un personnel de secrétariat ? »*

#### **b) Acte d'avocat**

De manière quasi générale, les avocats sont favorables à un renforcement de la reconnaissance de la force exécutoire de l'acte d'avocat (88%).

#### **c) Dématérialisation des échanges & développement des outils numériques**

Les avocats considèrent en majorité qu'il conviendrait de rendre obligatoire la communication électronique en première instance (71%).

Dans le cadre du partage de l'information et de la modernisation du fonctionnement des juridictions, les avocats souhaiteraient en priorité accéder aux fichiers nationaux : fichier d'état civil, fichier immobilier, fichier des comptes bancaires, fichier des contrats d'assurance vie (80%), puis créer une base nationale jurisprudentielle (65%), ensuite accéder au portail Portalis pour la future chaîne civile (61%) et enfin accéder au service de publicité foncière (60%).



#### **d) Modes amiables de règlement des différends**

La majorité des avocats (66%) est favorable à systématiser les procédures simplifiées d'homologation par le juge, sans comparution des parties en cas d'accords entre celles-ci intervenus par acte d'avocats.

Les modes amiables de règlement des différends ont en outre fait l'objet de questions ouvertes à poser aux candidats à l'élection Présidentielle. Voici quelques exemples :

*« Comment entendez-vous favoriser le développement des modes amiables ? »*

*« Souhaitez-vous renforcer le recours aux modes alternatifs de règlement des différends dans les litiges administratifs, notamment en introduisant ces modes alternatifs au stade de l'examen d'un recours gracieux ou d'une demande indemnitaire préalable par l'administration, afin d'éviter des contentieux inutiles ? »*

*« Même si les modes alternatifs de règlement des différends sont intéressants, n'est-il pas regrettable qu'ils ne soient mis en avant que pour faire des économies judiciaires ? »*

#### **e) Formation professionnelle**

Plus de 70% des avocats sont favorables à une formation commune des professionnels du droit, pour laquelle la contribution de l'Etat doit être plus importante selon 70% d'entre eux.

#### **f) Passerelles professionnelles**

De manière quasi unanime, les avocats souhaitent pouvoir intégrer plus facilement le corps des magistrats (86%).

#### **g) Secret professionnel**

Selon 86% des avocats, il convient d'étendre le secret professionnel à toutes les demandes de communication d'information visant un avocat pour la très grande majorité de ces derniers.

Les avocats sont pour une majorité en faveur de l'inscription du secret professionnel dans la Constitution. Cette demande est également présente dans les questions ouvertes à poser aux candidats à l'élection Présidentielle :

*« Que comptez-vous faire pour rendre aux avocats l'effectivité de leur secret professionnel, non seulement dans leurs rapports avec leurs clients mais également dans la protection de ces rapports envers les tiers, notamment les administrations, l'autorité judiciaire et la puissance étatique ? »*

*« Quelle mesure comptez-vous prendre pour assurer la garantie constitutionnelle du droit à une défense libre, indépendante et au secret professionnel ? »*

*« Il est impératif que le secret professionnel soit définitivement acquis en étant inscrit dans la Constitution. »*

*« Comment comptez-vous faire, dans la période actuelle, pour permettre aux avocats de préserver leur secret professionnel alors que tout concorde pour en limiter chaque jour un peu plus l'étendue et la portée ? »*

#### **h) Représentation de la profession**

Les avocats se doivent de défendre leurs intérêts auprès des pouvoirs publics en s'exprimant d'une seule voix, selon 89% d'entre eux.









### e) Aide juridique et accès au droit

Il n'y a pas de consensus quant au choix d'une réponse unique pour améliorer l'efficacité et la qualité du service rendu au justiciable en matière d'accès au droit et à la justice. Pour autant, une première réflexion tend à positionner la proposition de réformer le mode de rémunération des avocats dans le cadre des MARD en tête des mesures à mettre en œuvre.

### f) Parquet

Les avocats ont tendance à se prononcer en faveur d'une suppression du lien hiérarchique entre le Ministère de la justice et le parquet (62%). Ce sujet a notamment été abordé via les points de vue suivants :

« *L'indépendance des pouvoirs, le parquet est plus proche du Ministère de l'Intérieur que du Ministère de la justice* »

« *Pour préserver l'indépendance de l'autorité judiciaire* »



### g) Prescription en matière pénale

Les avocats ne sont pas favorables (65%) aux propositions actuelles d'un doublement ou d'un allongement de moitié du délai initial de prescription en matière de crimes et délits, ni d'un report du point de départ des délais, pour les raisons suivantes :

« *L'allongement des délais ne fera que rendre encore plus complexe la question de la preuve des faits des années après. La "victimisation" du droit devient insupportable.* »

« *La prescription est garante de la paix sociale. Trop l'étendre me paraît aller à l'encontre de cet objectif.* »

« *Juger une personne après l'écoulement d'une période trop longue n'a plus aucun sens. L'intérêt des victimes aussi respectable soit-il, ne doit pas faire disparaître le droit à l'oubli.* »

« *Il ne faut pas créer une forme d'imprescriptibilité.* »

« *Le développement des techniques et de la science ne justifie pas une telle réforme. Et le droit à l'oubli ?* »



#### h) Actions de groupe

Les avocats se disent très favorables à 92% au développement des actions de groupe à leur initiative.

### 3) Questions sociétales

#### Mesures à prendre en état d'urgence

Une majorité d'avocats se prononce en faveur d'un rétablissement d'un contrôle a priori du juge judiciaire, qu'il s'agisse des mesures qui ne peuvent utilement faire l'objet d'un contrôle a posteriori ou de manière plus générale, toutes les mesures.

Les avocats soutiennent la mesure consistant à ouvrir l'exercice des droits de la défense dans le cadre de l'enquête préliminaire, dès la mise en œuvre d'une mesure d'audition, de perquisition, ou de saisie à l'encontre de la personne soupçonnée (54%).

**Synthèse :** Les résultats de ce questionnaire souvent très marqués confirment que les répondants partagent des idées communes et posent le socle d'une prise de parole unifiée.



## **PARTIE 3 : LES THEMATIQUES LES PLUS ABORDEES DANS LE CADRE DE LA QUESTION OUVERTE**



### **1) Les moyens budgétaires de la justice**

#### **a) Humains : manque de magistrats & de greffiers**

« Il existe une pénurie de magistrats, qui va aller en augmentant avec de nombreux départs à la retraite. Envisagez-vous de faciliter la passerelle entre l'avocature et la magistrature ? »

« Avez-vous l'intention de recruter magistrats et greffiers ? Dans l'affirmative, dans quelle(s) proportion(s) ? »

« Ne serait-il pas temps d'envisager d'augmenter les effectifs des greffiers et magistrats pour répondre plus rapidement aux attentes des justiciables victimes comme prévenus ? »

« Quand va-t-on enfin donner à la Justice de véritables moyens pour palier à l'insuffisance d'effectifs des magistrats et greffiers ? »

« Etes-vous prêt à engager les finances publiques pour augmenter les moyens donnés aux juges et le nombre de ceux-ci, ou inscrivez-vous dans la dynamique qui existe depuis trop longtemps tendant à "déjudiciariser" pour soulager les magistrats plutôt qu'à recruter ? »

#### **b) Matériels : dégradation des tribunaux, surpopulation carcérale**

« Depuis une quinzaine d'années toutes les réformes engagées, dans le seul but de faire des économies, ont eues pour incidence une dégradation constante de l'accès du justiciable au juge. »

« L'état des tribunaux est indigne d'une grande nation comme la France ! »

« Entendez-vous continuer à laisser le système judiciaire de la France dans un tel état de délabrement ? »

« Quand va-t-on enfin donner à la Justice de véritables moyens pour augmenter le nombre de places de prisons ? »

« Comment souhaitez-vous financer rapidement la construction urgente de prison ? »

#### **c) Comparatif avec les autres pays européens**

« Pouvons-nous espérer dépasser la Géorgie et la Turquie dans le budget de la justice ? »

« Que comptez-vous faire pour que la France, le pays des droits de l'Homme, ait un budget alloué à la Justice digne de ce nom et ne soit plus au bas du classement européen ? »



*« Accorderez-vous un budget plus important à la justice afin que la France ne soit plus parmi les Etats européens où la justice est la plus mal lotie ? »*

*« Quand allez-vous vous décider à augmenter les moyens matériels et humains de la justice, pour les faire correspondre au "standard" des grandes démocraties européennes ? »*

*« Vous engagez vous à augmenter le budget de la justice pour le ramener à la 4ème place européenne ? »*

*« Envisagez-vous enfin de consacrer un budget décent pour la Justice, comme nos voisins européens ? »*

#### **d) Garantir l'indépendance**

*« Entendez-vous garantir l'indépendance de l'avocat ? »*

*« Aurez-vous le courage de proposer une réelle indépendance de la justice par une réforme de la Constitution ? »*

*« Que comptez-vous faire pour garantir l'indépendance de la justice, concurrencée de façon inacceptable par tous les organismes de nature administrative qui se voient octroyer des droits de contrôle et de sanction dans tous les domaines sans aucune garantie pour le justiciable ? »*

*« Quand et comment entendez-vous assurer l'indépendance totale des magistrats du siège ? »*

*« Quelle garantie d'indépendance de la justice vous engagez vous à soutenir : indépendance des magistrats, liberté des avocats, moyens de la justice ? »*

*« Quid de l'indépendance du procureur de la République et sa nomination par le Conseil supérieur de la magistrature ? »*

#### **e) Indemnisation de l'aide juridictionnelle (AJ)**

*« La précarité des avocats est due en partie aux faibles honoraires au titre de l'AJ. Un certain nombre d'avocats refuse des dossiers au titre de l'AJ. Quelle est la position des candidats sur ce point. »*

*« Pourrait-on rendre la rémunération des avocats au titre de l'aide juridictionnelle automatique, le paiement étant déclenché par le délibéré accompagné de la décision d'AJ? »*

*« Pensez-vous supprimer le système de l'AJ partielle, intensifier le recours aux assurances de protection juridique et délivrer automatiquement l'attestation de mission d'AJ à l'audience ? »*

*« Quelle est votre position quant à la revalorisation de l'AJ (éventuellement prise en charge partiellement par les structures d'avocats n'intervenant pas au titre de l'AJ ?) et la diminution de la durée de l'indemnisation au titre de l'AJ ? »*

*« Pensez-vous effectuer une revalorisation du barème des UV en matière d'AJ et une révision du barème des ressources pour l'octroi de l'AJ à de plus nombreuses personnes ? »*

*« Le budget de l'AJ va-t-il être enfin fixé en fonction des réels besoins relatifs aux justiciables? »*

*« Comment comptez-vous augmenter la rétrocession des avocats indemnisés par l'AJ ? »*



## **2) Accès à la justice**

### **a) Taux de TVA**

*« Pourquoi imposer une TVA à 20 % à des particuliers qui rencontrent des difficultés à payer les honoraires d'avocat surtout lorsque leurs revenus sont à la limite de l'aide juridictionnelle ? »*

*« Ne trouvez-vous pas qu'une TVA à 20% pour les avocats est exorbitante, d'autant que la clientèle n'est pas seulement constituée par des entreprises qui peuvent la récupérer. Il y a aussi les personnes privées, les collectivités locales ? »*

*« Etes-vous disposé à envisager un moyen (exonération, abattement, crédit d'impôt) permettant aux particuliers, qui font appel à un avocat, de ne pas supporter la charge de la TVA ? »*

*« Quid de la TVA et de la discrimination entre les clients personnes morales qui peuvent la récupérer et les clients personnes physiques qui ne le peuvent pas ? »*

*« La TVA alourdit trop lourdement les notes d'honoraires ! »*

### **b) Délais**

*« Allez-vous réorganiser les juridictions administratives pour qu'elles statuent dans des délais raisonnables au lieu de pénaliser les droits d'action des administrés ? »*

*« Comment envisagez-vous d'améliorer le fonctionnement de la justice au regard des délais de jugement inacceptables ? »*

*« Quelles seront les mesures prises pour réduire les délais d'audience devant les juridictions ? »*

*« Actuellement les délais judiciaires sont extrêmement pénalisants pour les justiciables. »*

*« Quelle(s) proposition(s) feriez-vous pour améliorer l'efficacité de la justice et notamment éviter l'encombrement par des délais jugés trop longs ? »*

### **c) Enjeu de la simplification**

*« Quand va-t-on arrêter l'inflation législative et revenir à l'idée de simplification y compris des règles procédurales ? »*

*« Comment comptez-vous œuvrer pour la simplification du droit ? »*

*« Simplifier tout ce qui peut l'être ! »*

*« A quand une procédure simplifiée et rapide pour permettre aux avocats de recouvrer leurs honoraires impayés (cela devient un vrai problème et c'est un parcours du combattant) ? »*

*« Quand les deux ordres de juridictions (judiciaire et administratifs) seront-ils enfin fusionnés? Cela permettrait non seulement de simplifier la procédure mais, également, de faire des économies. »*

## **3) Statut de l'avocat**

### **a) Evolution des rôles des avocats**

*« Comment améliorer le statut de l'avocat collaborateur ? »*

*« Êtes-vous déterminé à protéger le statut libéral des avocats ? »*

*« Quelles mesures envisagez-vous pour améliorer le statut de travailleur non salarié ? »*



#### **b) lien avec les autres professions du chiffre et du droit**

*« A quand la suppression du monopole des notaires, injustifié techniquement et donc source de concurrence déloyale ? »*

*« Pensez-vous que le maintien d'une profession du notariat se justifie aujourd'hui alors que les avocats sont soumis à la concurrence et pas les notaires, allez-vous créer une profession unique du droit (notaire + avocat) ? »*

*« Notre périmètre du droit est foulé au pied par de nombreuses professions et notamment celle des experts comptables qui y sont de plus en plus prégnants concurrençant de plus en plus les cabinets d'avocats avec des tarifs faussant la concurrence et une compétence qui reste à démontrer. »*

#### **c) focus sur les avocats en entreprise**

*« L'indépendance de la profession d'avocat vous semble-t-elle compatible avec la reconnaissance d'un statut d'avocat en entreprise ? »*

*« Comptez-vous enfin permettre la fusion des professions d'avocat et de juriste d'entreprise ? »*

### **4) L'importance des charges**

#### **a) Réduction des charges et taxes professionnelles**

*« Comment entendez-vous baisser significativement le poids des charges et taxes qui grèvent et même parfois obèrent nos activités ? »*

*« Quelles mesures prendrez-vous pour alléger les charges des cabinets d'avocats (URSAFF, RSI, impôts sur le revenu) ? »*

*« Qu'allez-vous faire pour alléger le montant de nos charges et nous permettre ainsi d'embaucher des secrétaires et des avocats collaborateurs. »*

*« Les charges professionnelles des avocats sont trop importantes, (cela se cumule avec les personnes qui ne peuvent pas payer d'avocat ou bien l'aide juridictionnelle trop faiblement rémunérée), d'où la paupérisation de la profession. »*

*« Si les charges sociales sont baissées pour les salariés, qu'en est-il des avocats indépendants : leurs charges devraient aussi être baissées de manière analogue - la protection de l'indépendant n'est dans le discours d'aucun candidat. »*

*« Prévoyez-vous un changement de statut et de rémunération pour les jeunes collaborateurs libéraux en province qui perçoivent un SMIC une fois leurs charges prélevées après 7 années d'études ? »*

*« Pourquoi les charges ne sont-elles pas toutes proportionnelles aux revenus ? »*



## **b) Réforme du RSI**

*« La protection sociale des avocats : les cotisations aux RSI ne donnent pas accès aux mêmes droits que les autres indépendants (indemnités journalières notamment). La CNBF procure certes une protection minimale, mais insuffisante. Pour le reste, cela dépend de chaque barreau : je pense notamment au contrat chance maternité, qui n'est en vigueur que dans deux barreaux à ma connaissance (Paris et Marseille), alors qu'aucune prévoyance individuelle ne permet de pallier ce manque. »*

*« Les avocats dépendent obligatoirement du RSI. Pourquoi les experts comptables de leur côté peuvent être affiliés au régime général ? Cela entraîne des disparités notamment pour l'indemnisation de la maladie. »*

*« Il faudrait réformer notre système de cotisations, notamment RSI et retraite, car nous sommes très mal couverts et payons très cher. Qu'entendez-vous faire pour cela ? »*

*« Une réforme du RSI est souhaitable vu le montant des remboursements et des cotisations. »*

*« Quand prendra fin le RSI, et quand sera-t-on enfin autorisé à opter pour des assurances sociales privées comme le prévoit les directives européennes ? »*

*« Supprimer le RSI et permettre le libre choix de sa mutuelle qui se substituerait au RSI. »*

## **5) Participation des avocats à l'élaboration des textes**

*« Ne faudrait-il pas intégrer les professionnels du droit dans l'élaboration et la préparation des textes législatifs ? »*

*« J'aimerais avoir des garanties sur la concertation des pouvoirs publics avec nos instances nationales pour l'élaboration des réformes nous concernant. »*

*« Feriez-vous plus participer les avocats à l'élaboration des futurs projets de réforme ? »*

*« Ne pensez-vous pas qu'il serait souhaitable que les textes de loi soient systématiquement examinés par des avocats désignés par la profession de telle sorte qu'ils soient juridiquement et pratiquement applicables ? »*